

Numéro dans le SI local :	U020MCF0021
Référence GESUP :	0021
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	02-Droit public
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Droit administratif et institutions administratives
Job profile :	Public law - Administrative law - Administrative institutions
Research fields EURAXESS :	Juridical sciences
Implantation du poste :	0330192E - I.E.P DE BORDEAUX
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33600
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	11 ALLEE AUSONE DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC CEDEX
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	CHABHA ZERKANE GESTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT 0556844255 0556844410 0556844400 c.zerkane@sciencespobordeaux.fr
Date de saisie :	21/02/2020
Date de dernière mise à jour :	21/02/2020
Date de prise de fonction :	01/09/2020
Date de publication :	24/02/2020
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	droit administratif ; droit public ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	
Profil recherche : Laboratoire 1 : Laboratoire 2 :	UMR5116 (197511801R) - CENTRE ÉMILE-DURKHEIM - SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE COMPARATIVES UMR5115 (199611800Y) - LES AFRIQUES DANS LE MONDE
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Profil **MCF** à Sciences Po Bordeaux

Procédure synchronisée 2020

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2020

Section principale :

02 - Droit public

Sections complémentaires :

néant

Profil du poste : Droit administratif et institutions administratives

Article de référence : Art. 26.I.1

Numéro dans SI local : U020MCF0021

Référence GESUP : 0021

Corps : Maître de conférences

État du poste : vacant

Calendrier des opérations de recrutement :

- 10 avril 2020 : répartition des dossiers
- 7 mai 2020 : sélection des candidat-e-s admissibles
- 29 mai 2020 : audition des candidat-e-s admissibles

Composition du Comité de sélection (votée en CS le 11/02/2020 et en CA restreint le 13/02/2020) :

- **Présidente du Comité : Anne GAUDIN (MCF, CNU 02)**
- **Vice-Président du Comité : Hubert DELZANGLES (PU, vice-président, CNU 02)**
- Autres membres internes (3) : Olivier COSTA (DR CNRS, Section 40), Hubert DELZANGLES (PU, vice-président, CNU 02), Matthieu TROUVÉ (MCF, CNU 22)
- Membres externes (4) : Francette FINES (PU, CNU 02, La Rochelle Université), Ludovic GARRIDO (MCF, CNU 02, Université de Bordeaux), Marie-Liesse HOUBÉ (MCF, CNU 02, Université de Rennes 1), Céline LAGEOT (PU, CNU 02, Université de Poitiers).

Profil enseignement

Orientation générale : Droit administratif et institutions administratives

Activités pédagogiques : La/le futur.e Maître.sse de conférences (MCF) devra assumer des enseignements tant de droit administratif général que dans des champs plus restreints (domanialité publique, fonction publique, droit des collectivités territoriales), en acceptant de

s'investir dans des contenus ne correspondant pas forcément à ses domaines spécifiques de recherche. Ces activités prendront la forme soit de cours magistraux, soit de conférences de méthode spécialisées. Une capacité à enseigner en **anglais** devant un public constitué d'étudiants internationaux sera appréciée. Une partie de son service pourra être assurée dans le cadre de la formation continue proposée par Sciences Po Bordeaux. Une sensibilité aux questions de « **management public** » liées aux évolutions des modes d'action des collectivités publiques sera considérée comme un élément intéressant.

Il est aussi attendu du futur.e MCF une capacité réelle à prendre des responsabilités pédagogiques et/ou administratives : ce dernier pourra être sollicité pour assumer des responsabilités d'animation de cursus de formation ou de programmes pédagogiques. Dans le même sens, il pourra être amené à assurer des charges « administratives » en pouvant s'investir dans des instances collectives d'animation et de gestion de l'établissement. L'étendue des engagements impose absolument une résidence dans la métropole bordelaise.

Contact : Dario BATTISTELLA, directeur des études – d.battistella@sciencespobordeaux.fr

Profil recherche

La/le futur.e MCF sera intégré.e de manière prioritaire dans l'un ou l'autre des laboratoires de Sciences Po Bordeaux (<https://www.sciencespobordeaux.fr/fr/recherche.html>). Sa capacité à s'intégrer dans l'un des axes de recherche de ces deux laboratoires sera prise en compte par le jury. La/le futur.e MCF de droit public doit faire preuve, du fait de ses travaux de recherche, d'une maîtrise de l'ensemble des institutions politiques françaises tant du point de vue des systèmes normatifs (sources, notions fondatrices, jurisprudence constitutionnelle) que des institutions politiques et de leur fonctionnement. Une capacité d'analyse et de compréhension globale de ces dispositifs institutionnels est attendue. Être à même de développer une approche comparative des institutions serait un plus. La comparaison peut inclure les pays européens ou occidentaux, mais aussi les pays africains. Il sera également apprécié que la/le futur.e MCF ait développé un intérêt pour la dialogue transdisciplinaire notamment avec la science politique, la sociologie ou l'économie.

Contact : Vincent Tiberj, délégué scientifique - v.tiberj@sciencespobordeaux.fr

Format de l'audition :

L'audition par le Comité de sélection inclura une mise en situation professionnelle qui prendra la forme d'une conférence publique de vingt minutes sur un sujet choisi par la ou le candidat.e. Cette conférence sera destinée à un public étudiant novice dans la discipline. Puis, les candidat.es seront auditionné.e.s le jour même à huis clos par le Comité de sélection pour une durée de 30 minutes. Cette audition portera notamment sur les enjeux de l'enseignement et sur l'insertion du futur.e collègue dans l'établissement.

Sciences Po Bordeaux prendra en charge les frais de transport, de restauration et de logement liés à l'audition.